

تركتكم على البيضاء ليلها كنهارها لايزيغ عنها إلا هالك

"Je vous ai laissé sur une voie claire de nuit comme de jour, ne s'en égare que celui qui est voué à la perdition."
Rapporté par Ahmad et ibn Majah

Numéro 3 Dernière mise à jour : Ramadhan 1421 / Decembre 2000

SOMMAIRE

بسم الله الرحمن الرحيم

INTRODUCTION

Louange à Allah, c'est Lui dont nous implorons le secours et la guidée. Nous cherchons refuge auprès de Lui contre la méchanceté de nous-même et contre nos mauvaises actions. Celui qu'Allah guide, ne s'égarera jamais et celui qu'Allah égare ne sera jamais guidé. Je témoigne que Le Seul qui mérite l'adoration est Allah l'Unique et que Mouhammad ﷺ est Son adorateur et Son messager. Sache que la parole la plus saine et la plus véridique est celle d'Allah (Coran) et le chemin le plus droit est celui du Prophète Mouhammad ﷺ Et la plus mauvaise des choses est la nouveauté et toute nouveauté est une innovation, et toute innovation est un égarement et tout égarement est en enfer...

تركتكم على البيضاء ليلها كنهارها لايزيغ عنها إلا هالك

« Je vous ai laissé sur une voie claire de nuit comme de jour, ne s'en égare que celui qui est voué à la perdition. »

Rapporté par Ahmed et ibn Majah

Les Conditions de « La Ilaha Illa Allah »

شروط لا إله إلا الله

- **Premièrement :** Une **CONNAISSANCE DE SA SIGNIFICATION** et de ce qu'elle renferme comme négation et affirmation.
- **Deuxièmement :** La **CERTITUDE** qui est une science complète et parfaite de sa signification. C'est le contraire du doute et du soupçon.
- **Troisièmement** : La **SINCERITE** qui est le contraire de l'association (Chirk).
- **Quatrièmement :** La **VERACITE** qui est le contraire du mensonge, et ceci empêche toute hypocrisie.
- **Cinquièmement :** L'**AMOUR** de cette parole, de ce qu'elle implique et le plaisir de son évocation.
- **Sixièmement :** La **SOUMISSION A SES DROITS** (c'est à dire ce qu'elle entraîne) qui sont les actes obligatoires accomplis avec sincérité envers Allah et en demandant son agrément.
- **Septièmement :** L'**ACCEPTATION** qui est le contraire du rejet.

Les arguments des conditions de « La Ilaha Illa Allah » tirés du Livre d'Allah (le Coran) et de la Sounnah du Prophète ﷺ

1. L'ARGUMENT DE LA SCIENCE :

Le Très Haut a dit :

فَٱعْلَمْ أَنَّهُۥ لَآ إِلَٰهَ إِلَّا ٱللَّهُ

Traduction relative et approchée : ❮***Sache donc en vérité, qu'il n'y a point de divinité à part Allah…***❯ S47 V19

Allah a dit :

إِلَّا مَن شَهِدَ بِٱلْحَقِّ وَهُمْ يَعْلَمُونَ

Traduction relative et approchée : ❮***… à l'exception de ceux qui auront témoigné de la vérité en pleine connaissance de cause*** ❯ S43 V86.

Celui qui dit « La Ilaha Illa Allah » en « …*en pleine connaissance de cause* », c'est à dire en étant convaincu avec leur cœur de ce que la langue a prononcé.

- Et dans la Sounnah : Le Hadith sûr dans l'authentique d'après 'Othman (Qu'Allah l'agrée) qui a dit : Le Prophète صلى الله عليه وسلم a dit :

« ***Celui qui meurt tout en sachant qu'il n'y a pas d'autre divinité qu'Allah, il entrera au paradis*** ».

2. L’ARGUMENT DE LA CERTITUDE :

Le Très Haut a dit :

إِنَّمَا ٱلْمُؤْمِنُونَ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ بِٱللَّهِ وَرَسُولِهِۦ ثُمَّ لَمْ يَرْتَابُوا۟ وَجَٰهَدُوا۟
بِأَمْوَٰلِهِمْ وَأَنفُسِهِمْ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ ۚ أُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلصَّٰدِقُونَ

Traduction relative et approchée : ❴ ***Les vrais croyants sont seulement ceux qui croient en Allah et en Son Messager, qui par la suite ne doutent point et qui luttent avec leurs biens et leurs personnes dans le chemin d’Allah. Ceux-là sont les véridiques*** ❵ S49 V15

Allah a mis comme condition pour que leur foi soit sincère (véridique), le fait qu’ils n’aient aucun doute. Quant à celui qui doute, il fait partie des hypocrites.

- Et dans la Sounnah : Le Hadith sûr dans l’authentique, d’après Abou Houreïra (Qu’Allah l’agrée) : Le Prophète صلى الله عليه وسلم a dit :

« ***J’atteste qu’il n’y a d’autre divinité qu’Allah et que je suis Son Messager. Nul ne rencontrera Allah avec ces deux attestations, en n’ayant aucun doute sans qu’il n’entre au paradis*** ».

Dans une autre version :

« ***…Jamais un adorateur ne rencontrera Allah avec ces deux attestations, sans en douter, puis sera ensuite privé du Paradis*** »

- Et aussi d’après Abou Houreïra dans le long Hadith :

«***…Celui qui se trouve derrière ce mur et qui témoigne qu’il n’y a point de divinité à part Allah en ayant la certitude dans le cœur, annonce-lui le paradis.***»

3. L’ARGUMENT DE LA SINCERITE :

Le Très Haut a dit :

أَلَا لِلَّهِ ٱلدِّينُ ٱلْخَالِصُ ۚ

Traduction relative et approchée : ❴ ***N’est-ce pas à Allah qu’appartient la religion pure…*** ❵ S39 V3

Le Glorifié a dit :

وَمَآ أُمِرُوٓا۟ إِلَّا لِيَعْبُدُوا۟ ٱللَّهَ مُخْلِصِينَ لَهُ ٱلدِّينَ حُنَفَآءَ

Traduction relative et approchée : ❴ ***Il ne leur a été ordonné cependant, que d’adorer Allah, Lui vouant un culte exclusif…*** ❵ S98 V5

- Et dans la Sounnah : Le Hadith sûr dans l’authentique, de Abi Houreïra, du Prophète صلى الله عليه وسلم :

« ***Celui qui mérite le plus mon intercession sera celui qui a dit : « Il n’y a pas d’autre divinité en dehors d’Allah », avec une intention pure venant de son cœur ou de son âme*** »

- Et dans le Sahih, de ‘Otban ibn Malik (Qu’Allah l’agrée), du Prophète صلى الله عليه وسلم:

« ***Certes Allah a interdit le Feu à celui qui dit : « La ilaha illa Allah » en ne désirant que la face d’Allah.***»

- Et an-Nassaï rapporte dans son recueil Le jour et la nuit, le Hadith de deux hommes parmi les compagnons du Prophète صلى الله عليه وسلم:

« ***Personne ne dit : « La ilaha illa Allah, à Lui la royauté et la louange », sincèrement en confirmant cela par sa langue, sans qu’Allah n’entrouvre le ciel pour voir celui qui l’a prononcé, et il est du droit du serviteur, qu’Allah a regardé, qu’Il satisfasse sa demande***».

4. L'ARGUMENT DE LA VERACITE :

Le Très Haut a dit :

الٓمٓ ﴿١﴾ أَحَسِبَ ٱلنَّاسُ أَن يُتۡرَكُوٓاْ أَن يَقُولُوٓاْ ءَامَنَّا وَهُمۡ لَا
يُفۡتَنُونَ ﴿٢﴾ وَلَقَدۡ فَتَنَّا ٱلَّذِينَ مِن قَبۡلِهِمۡۖ فَلَيَعۡلَمَنَّ ٱللَّهُ ٱلَّذِينَ
صَدَقُواْ وَلَيَعۡلَمَنَّ ٱلۡكَٰذِبِينَ

Traduction relative et approchée : ❮ ***Alif Lam Mim (1) Est-ce que les gens pensent qu'on les laissera dire : « Nous croyons ! »Sans les éprouver ? (2) certes nous avons éprouvé ceux qui ont vécu avant eux ; [ainsi] Allah connaît ceux qui disent la vérité et ceux qui mentent (3)*** ❯ S29 V1à3

Le Très Haut a dit :

وَمِنَ ٱلنَّاسِ مَن يَقُولُ ءَامَنَّا بِٱللَّهِ وَبِٱلۡيَوۡمِ ٱلۡأٓخِرِ وَمَا هُم بِمُؤۡمِنِينَ ﴿٨﴾
يُخَٰدِعُونَ ٱللَّهَ وَٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ وَمَا يَخۡدَعُونَ إِلَّآ أَنفُسَهُمۡ وَمَا يَشۡعُرُونَ
﴿٩﴾ فِي قُلُوبِهِم مَّرَضٞ فَزَادَهُمُ ٱللَّهُ مَرَضٗاۖ وَلَهُمۡ عَذَابٌ أَلِيمُۢ بِمَا كَانُواْ
يَكۡذِبُونَ

Traduction relative et approchée : ❮ ***Parmi les gens, il y a ceux qui disent : « Nous croyons en Allah et au jour dernier ! » Tandis qu'en fait ils n'y croient pas (8) Ils cherchent à tromper Allah et les croyants ; mais ils ne trompent qu'eux même, et ils ne s'en rendent pas compte.(9) Il y a dans leur cœur une maladie et Allah leur ajoute une maladie et ils auront un châtiment douloureux pour avoir menti.*** ❯ S2 V8 à10

- Et dans la Sounnah : Le Hadith sûr dans l'authentique : Mou'adh ibn Jabal (Qu'Allah l'agrée) rapporte du Prophète صلى الله عليه وسلم :

« Il n'y a pas un individu qui témoigne qu'il n 'y a d'autre divinité qu'Allah et que Mouhammad et Son serviteur et Son envoyé, d'un cœur véridique, sans qu'il ne soit préservé du Feu ».

5. L'ARGUMENT DE L'AMOUR :

Le Très Haut a dit :

وَمِنَ ٱلنَّاسِ مَن يَتَّخِذُ مِن دُونِ ٱللَّهِ أَندَادٗا يُحِبُّونَهُمۡ كَحُبِّ ٱللَّهِۖ وَٱلَّذِينَ
ءَامَنُوٓاْ أَشَدُّ حُبّٗا لِّلَّهِۗ

Traduction relative et approchée : ❮ ***Parmi les hommes, il en est qui prennent, en dehors d'Allah, des égaux à Lui, en les aimants comme on aime Allah or les croyants sont les plus ardents dans l'amour d'Allah…*** ❯ S2 V165

Et Il a dit :

يَـٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ مَن يَرْتَدَّ مِنكُمْ عَن دِينِهِۦ فَسَوْفَ يَأْتِى ٱللَّهُ بِقَوْمٍ
يُحِبُّهُمْ وَيُحِبُّونَهُۥٓ أَذِلَّةٍ عَلَى ٱلْمُؤْمِنِينَ أَعِزَّةٍ عَلَى ٱلْكَـٰفِرِينَ يُجَـٰهِدُونَ
فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ وَلَا يَخَافُونَ لَوْمَةَ لَآئِمٍ

Traduction relative et approchée : ❴ ***Ô les croyants ! Quiconque parmi vous apostasie de sa religion…Allah va faire venir un peuple qu'IL aime et qui L'aiment, modeste envers les croyants et fiers (et puissant) envers les mécréants, qui luttent dans le sentier d'Allah ne craignant le blâme d'aucun blâmeur.*** ❵ S5 V54

- Et dans la Sounnah : Le Hadith sûr dans l'authentique, Anas (Qu'Allah l'Agrée) a dit : Le Prophète ﷺ a dit :

« ***Quiconque possède en lui ces trois choses gouttera à la saveur de la foi :***
- Qu'Allah et Son Prophète soient plus chers que quiconque ;
- Lorsqu'il aime une personne il ne l'aime que pour Allah ;
- Il détesterait retourner à l'incroyance alors qu'Allah l'en a sauvé, comme il détesterait être jeté dans le Feu ».

6. L'ARGUMENT DU RABAISSEMENT (SOUMISSION) :

Le Très Haut a dit :

وَأَنِيبُوٓا۟ إِلَىٰ رَبِّكُمْ وَأَسْلِمُوا۟ لَهُۥ مِن قَبْلِ أَن يَأْتِيَكُمُ ٱلْعَذَابُ ثُمَّ لَا تُنصَرُونَ

Traduction relative et approchée : ❴ ***Et revenez repentant à votre Seigneur, et soumettez-vous à Lui, avant que ne vienne le châtiment et vous ne recevrez alors aucun secours*** ❵ S39 V54

Et Il a dit :

وَمَنْ أَحْسَنُ دِينًا مِّمَّنْ أَسْلَمَ وَجْهَهُۥ لِلَّهِ وَهُوَ مُحْسِنٌ

Traduction relative et approchée : ❴ ***Qui est meilleur en religion que celui qui soumet à Allah son être tout en se conformant à la loi révélée…*** ❵ S4 V125

Et Il a dit :

۞ وَمَن يُسْلِمْ وَجْهَهُۥٓ إِلَى ٱللَّهِ وَهُوَ مُحْسِنٌ فَقَدِ ٱسْتَمْسَكَ بِٱلْعُرْوَةِ ٱلْوُثْقَىٰ ۗ

Traduction relative et approchée : ❴ ***Et quiconque soumet son être à Allah, tout en étant bienfaisant, s'accroche réellement à l'anse la plus solide*** ❵ S31 V22 C'est à dire La Ilaha illa Allah.

Et Il a dit :

فَلَا وَرَبِّكَ لَا يُؤْمِنُونَ حَتَّىٰ يُحَكِّمُوكَ فِيمَا شَجَرَ
بَيْنَهُمْ ثُمَّ لَا يَجِدُوا۟ فِىٓ أَنفُسِهِمْ حَرَجًا مِّمَّا قَضَيْتَ
وَيُسَلِّمُوا۟ تَسْلِيمًا

Traduction relative et approchée : ❰ ***Non !…Par ton Seigneur ! Ils ne seront pas croyants tant qu'ils ne t'auront pas pris pour juge dans leurs disputes et qu'ils n'auront éprouvé nul rancune pour ce que tu auras décidé, et qu'ils se soumettent complètement [à ta sentence]*** ❱ S4 V65

- Et dans la Sounnah : Le Prophète صلى الله عليه وسلم a dit :

« ***N'est véritable croyant que celui qui met toute sa passion [dans les enseignements] que j'ai apporté*** » [1]

…et voici la perfection dans la soumission et son summum.

7. L'ARGUMENT DE L'ACCEPTATION :

Le Très Haut a dit :

وَكَذَٰلِكَ مَآ أَرۡسَلۡنَا مِن قَبۡلِكَ فِي قَرۡيَةٖ مِّن نَّذِيرٍ إِلَّا قَالَ
مُتۡرَفُوهَآ إِنَّا وَجَدۡنَآ ءَابَآءَنَا عَلَىٰٓ أُمَّةٖ وَإِنَّا عَلَىٰٓ ءَاثَٰرِهِم مُّقۡتَدُونَ
٢٣ ۞قَٰلَ أَوَلَوۡ جِئۡتُكُم بِأَهۡدَىٰ مِمَّا وَجَدتُّمۡ عَلَيۡهِ ءَابَآءَكُمۡۖ
قَالُوٓاْ إِنَّا بِمَآ أُرۡسِلۡتُم بِهِۦ كَٰفِرُونَ ٢٤ فَٱنتَقَمۡنَا مِنۡهُمۡۖ فَٱنظُرۡ
كَيۡفَ كَانَ عَٰقِبَةُ ٱلۡمُكَذِّبِينَ

Traduction relative et approchée : ❰ ***Et c'est ainsi que nous n'avons pas envoyé avant toi d'avertisseur en une cité sans que les gens aisés n'aient dit : « Nous avons trouvé nos ancêtres sur une religion et nous suivons leurs traces » (23)Il dit : « Ne suis-je pas venu à vous avec une meilleure direction que celle sur laquelle, vous avez trouvé vos ancêtres ? » Ils dirent : « Nous ne croyons pas au message avec lequel vous avez été envoyé » (24) Nous Nous vengeâmes d'eux. Regarde ce qu'il est advenu de ceux qui criaient au mensonge*** ❱ S43 V24-25

Le Très Haut a dit :

إِنَّهُمۡ كَانُوٓاْ إِذَا قِيلَ لَهُمۡ لَآ إِلَٰهَ إِلَّا ٱللَّهُ يَسۡتَكۡبِرُونَ ٣٥ وَيَقُولُونَ أَئِنَّا
لَتَارِكُوٓاْ ءَالِهَتِنَا لِشَاعِرٖ مَّجۡنُونِۭ

Traduction relative et approchée : ❰ ***Quand on leur disait : « Point de divinité à part Allah », ils se gonflaient d'orgueil,(35) et disaient : « Allons-nous abandonner nos divinités pour un poète fou ? »*** ❱ S37 V35-36

- Et dans la Sounnah : Le Hadith de abou Houreïra d'après le Prophète صلى الله عليه وسلم :

« La guidée et la science qu'Allah, l'Exalté, m'a donné mission de répandre, sont comparables à la pluie abondante qui arrose le sol. Là où se trouve un terrain fertile, l'eau est absorbée et les plantes, herbes et arbustes y poussent en grand nombre. Ailleurs, il y a des endroits peu perméables qui retiennent les eaux. Allah les fait servir aux hommes à boire, à abreuver les animaux et à cultiver. Enfin il existe une autre catégorie d'endroits où l'eau tombe, ce sont des terrains plats qui ne retiennent pas les eaux et où il ne pousse aucune herbe. De même, il y a trois catégories d'hommes : Ceux qui sont instruits dans la religion d'Allah et à qui profitent des choses pour lesquelles Allah m'a envoyé ; Ceux qui savent et qui enseignent ; et ceux qui ne daignent pas lever la tête et qui n'acceptent point la voie droite qu'Allah m'a envoyée leur apporter.»

[1] **AVERTISSEMENT : CE HADITH EST FAIBLE (DA'IF)**

Les Savants, ❁ Héritiers des Prophètes ❁

Tout ce qui brille n'est pas de l'or…

De nos jours tout ce qui est édité au sujet de l'Islam n'est pas forcément à lire et tout ce qui est dit n'est pas forcément à écouter, comme tout ce qui est entendu n'a pas, de surcroît, à être pratiqué. Et ce, pour la simple raison que tous ceux qui parlent au nom de la science et de la Chari'a ne sont pas forcément des 'Oulama(savants).

Quel est donc la différence entre un 'Alim, un cheikh ou un Imam ?

Il est ici important de définir la vraie compréhension quant à celui que l'on dénomme 'Alim. Ceci est de vigueur du fait que beaucoup de gens ignorent que les rangs des savants sont occupés par ceux qui n'en sont pas, et de là est issue la confusion dans les bancs de la science dont nous goûtons aujourd'hui l'amertume.

En effet les musulmans en général ou les Talib el 'Ilm (étudiants en science islamique), en particulier, pensent que toute personne qui a édité un livre ou fait un prône ou une conférence est par conséquent un savant !

Or ceux qui méritent ce titre sont peu nombreux de nos jours, et ce car pour être considéré 'Alim il faut correspondre à certains critères qui ne peuvent s'appliquer à tous ceux qui se prétendent l'être :

- Le 'Alim n'est pas obligatoirement celui qui est éloquent dans ses prônes et ses conférences ;
- Le 'Alim n'est pas obligatoirement celui qui a écrit un livre ou édité un manuscrit.

Malheureusement, prendre uniquement ces arguments comme baromètre, pour faire d'un individu un savant est ce qui est encré dans l'esprit des jeunes et des gens en général. El Hafid ibn Rajeb al Hanbali dit à ce sujet :
« Nous avons été éprouvés par l'ignorance des gens, qui croient que celui qui s'exprime énormément parmi les derniers, est plus savant que les prédécesseurs ; Certains pensent même qu'un individu est plus savant que tous les prédécesseurs parmi les Sahabas et ceux qui vinrent après, de par la largesse et l'éloquence de ses discours[…]et beaucoup des derniers (dernières générations) furent éprouvés ainsi, et croient que celui qui polémique énormément, épilogue et débat sur des questions religieuses est plus savant que celui qui n'en fait pas autant. »

Et ceci décrit le temps d'ibn Rajab, que dirait-il alors s'il avait vu les professeurs de notre époque qui submergent les cassettes et les livres de leurs paroles, avec lesquelles les gens se laissent duper, d'autant plus que leurs cassettes paraissent régulièrement toutes les semaines, et leurs livres tous les mois, et que par conséquent les gens pensent que ce sont des 'Ulémas ?!

Et ibn Rajab a dit : « *Il faut être convaincu que celui qui s'étale dans ses propos en matière de science n'est pas plus savant que celui qui n'en fait pas autant.* »[1].
C'est à dire que le fait de beaucoup parler n'est pas un critère pour être considéré comme savant.

Parmi les choses à prendre en considération pour faire la différence entre tous ceux qui sont appelés 'Uléma, il y a l'âge. Prendre la science des grands (plus âgés), doit être une condition dans

[1] Extrait du livre d'ibn Rajab : Le mérite de la science des Salefs (prédécesseurs) face à celles des khalefs (ceux qui sont venus après) (p.38-40)

l'apprentissage, notamment à notre époque. En effet le plus âgé a acquit la science, parachevé sa raison, et s'est éloigné de l'impact des passions etc…

Et ibn Mas'oud dit à ce sujet :

« ***Les gens ne cesseront d'être dans le bien tant qu'ils prendront la science des plus âgés parmi eux, dignes de confiance et doués de science ; lorsqu'ils la prendront des moins âgés et des plus mauvais, ils seront perdus*** ».

El Khatib El Baghdadi rapporte au sujet de ibn Katiba qui fut interrogé sur ce Athar[2] et dit :
« Ibn Mas'oud entendait par-là que les gens ne cesseraient d'être dans le bien tant que leurs savants seraient des personnes âgées, et non des nouveaux (jeunes) »

Puis il ajouta à cette explication :
« *En effet celui qui est âgé n'a plus cette jouissance du jeune, cet emportement, cette précipitation, ces excès de folie et il a acquis l'expérience et la compétence, alors aucune ambiguïté n'entre plus dans ses connaissances, et les passions ne le vaincront pas, et il ne sera pas dupé par la convoitise et chaytan ne le détournera pas comme il le ferait avec un jeune. De plus avec l'âge, il a obtenu la noblesse, le respect et il inspire la crainte. Alors que celui qui est jeune peut être touché par ces choses, dont le plus âgé est préservé ; et s'il en est touché et qu'il émet des réponses dans des cas religieux (Fatwas) il conduira les autres ainsi que lui-même à la perdition* »

La chair des savants est empoisonnée !!!

Allah تعالى a dit :

يَـٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ ٱجْتَنِبُوا۟ كَثِيرًا مِّنَ ٱلظَّنِّ إِنَّ بَعْضَ ٱلظَّنِّ إِثْمٌ ۖ
وَلَا تَجَسَّسُوا۟ وَلَا يَغْتَب بَّعْضُكُم بَعْضًا ۚ أَيُحِبُّ أَحَدُكُمْ أَن يَأْكُلَ لَحْمَ
أَخِيهِ مَيْتًا فَكَرِهْتُمُوهُ ۚ وَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ تَوَّابٌ رَّحِيمٌ

Traduction relative et approchée : ﴿***Ô vous qui avez cru ! Evitez de trop conjecturer [sur autrui] car une partie des conjectures est péché. Et n'espionnez pas ; et ne médisez pas les uns des autres. L'un de vous aimerait-il manger la chair de son frère mort ?(Non !) Vous en aurez horreur. Et craignez Allah. Car Allah est Grand accueillant au repentir, Très Miséricordieux*** ﴾ S49 V12

En effet, médire d'un musulman reviendrait à manger sa chair. Alors que dire s'il s'agit d'un savant ? Les conséquences seront d'autant plus grandes que la chair des savants est empoisonnée !

Allah a dit dans un Hadith Qoudoussi :

« Celui qui fait preuve d'hostilité envers un de Mes amis Je lui déclare la guerre … »

El Khatib el Baghdadi rapporte que l'imam ach Chafi'i et l'imam abou Hanifa disaient :

« ***Si les amis d'Allah ne sont pas les savants alors Allah n'a pas d'ami*** »

Tout comme le Prophète ﷺ disait **:**

" ***Ne fait pas parti de nous, celui qui n'honore pas les plus âgés parmi nous, n'est pas miséricordieux envers nos jeunes et ne reconnaît pas les droits des savants*** "[3] .

Ainsi l'amour porté aux savants est une forme d'adoration vouée à Allah. En effet 'Ali ibn abi Taleb disait dans les célèbres conseils qu'il donna à Koumail ben Zaïd :

---

[2] Le Athar est une information accréditée à un compagnon ou un Tabi'i, sauf s'il est précisé : « Dans un Athar d'après le Prophète ﷺ… » alors ici il s'agira d'un hadith.

[3] Rapporté par l'imam Ahmad dans son Mousned, ainsi que son fils 'Abdallah et el Hakem.

« … Et l'amour des savants est un culte par lequel on adore Allah تعالى »

Ibn El Qayim disait en commentant les paroles de 'Ali :
« *…Car la science est l'héritage des prophètes, et les savants sont leurs héritiers, donc l'amour de la science et des savants est une preuve d'amour de l'héritage des prophètes, et par conséquent détester les savants revient à détester l'héritage des prophètes et leurs héritiers […] Allah est Savant et aime tout savant, et il n'accorde Sa science qu'a celui qu'Il aime, alors celui qui aime la science et les gens de science a effectivement aimé ce qu'Allah a aimé et ceci fait parti du culte d'Allah* »[4].

L'imam abou Ja'far at Tahawi[5] a dit :
« *…Et les savants Salefs parmi les prédécesseurs* (les Sahabas) *et ceux qui vinrent après parmi les Tabi'ines, les gens du Athar et du Khabar*[6], *ne doivent être traités que de la meilleure façon et celui qui les évoque en mal n'est pas sur la bonne voie* »

Cheikh el Islam Mouhammad ibn 'AbdilWahhab a dit :
« *Ne peut détester les gens du Hadith et médire sur eux que celui qui fait partie des innovateurs, des menteurs et des pervers* » .

Le retour aux savants !

De qui donc alors devons-nous prendre la science ? Cheikh el Fawzan répond : « *Les savants dont il faut puiser la science sont ceux qui ont concilié la science authentique, la croyance authentique, et les œuvres pieuses. Il ne faut donc pas prendre la science des insensés même s'ils ont étudié, ni de ceux qui se sont égarés dans la croyance par l'association ou encore par le Ta'til*[7]*, tout comme il ne faut pas puiser sa science chez les innovateurs même s'ils sont considérés comme savants par certains.* » En somme on pourrait classifier ces gens en trois catégories :

- les gens de la science bénéfique et des bonnes œuvres,
- les gens de science mais qui ne pratiquent pas,
- les gens qui pratiquent sans aucune science.

Et Allah a évoqué ces trois catégories à la fin de sourate el Fatiha :

صِرَٰطَ ٱلَّذِينَ أَنۡعَمۡتَ عَلَيۡهِمۡ غَيۡرِ ٱلۡمَغۡضُوبِ عَلَيۡهِمۡ وَلَا ٱلضَّآلِّينَ

Traduction relative et approchée : ﴿ ***Le chemin de ceux que Tu as comblés de faveurs, non pas de ceux qui ont encouru Ta colère, ni des égarés.*** ﴾ S1 V7

- Allah décrit alors la première catégorie comme étant comblée de Ses bienfaits,
- la deuxième comme ayant encourue la colère d'Allah,
- la troisième catégorie comme étant égarée ;

Les deux dernières catégories citées précédemment reflètent parfaitement les groupes égarés d'aujourd'hui, quand bien même ils s'apparenteraient à l'Islam. Aujourd'hui les savants se comptent sur les doigts de la main parmi eux citons : Cheikh al Albani, Cheikh ibn Baz, Cheikh Fawzan, Cheikh 'Outhaymin…

---

[4] Extrait du livre de ibn el Qayim, Miftah Dar es Sa'ada.
[5] L'imam at Tahawi est le célèbre auteur de al Aquida Tahawiya que nous vous recommandons vivement d'étudier !
[6] Le Khabar désigne ce qui est accrédité au Prophète صلى الله عليه وسلم . Il peut avoir un sens plus large et englober ce qui est accrédité à un autre que lui.
[7] C'est le fait de nier ou rejeter une information contenue dans le Coran ou la Sounnah.

Suivre la vérité et non les hommes !

Le seul homme qu'il incombe de suivre en tout et pour tout est le Prophète صلى الله عليه وسلم, l'infaillible, qui ne parle pas sous l'effet de la passion. Allah a dit à son sujet :

وَمَا يَنطِقُ عَنِ ٱلْهَوَىٰٓ ﴿٣﴾ إِنْ هُوَ إِلَّا وَحْىٌ يُوحَىٰ

Traduction relative et approchée : ﴾***..Et il ne prononce rien sous l'effet de la passion ; Ce n'est rien d'autre qu'une révélation inspirée***﴿ S53 V3-4

En effet aucun autre homme, même le plus savant, n'est exempt d'erreur. Le Prophète صلى الله عليه وسلم a dit:

« ***Tous les fils d'Adam se trompent et les meilleurs d'entre eux sont ceux qui se repentent***"[8].

La position à adopter est alors la suivante : Prendre leurs dires lorsqu'ils sont conformes aux textes : C'est à dire le Coran, la Sounnah, tels qu'ils furent compris par nos prédécesseurs vertueux et rejeter leurs dires lorsqu'ils vont à leur encontre. En effet il faut privilégier la Sounnah authentique du Prophète صلى الله عليه وسلم sur l'avis de quiconque, quel que soit son niveau.

L'imam Ahmad disait à ce sujet : « *Ne me suivez pas en tout et pour tout (on appelle cela «et-Taqlid »), ni même Malek ou ech-Chafii ou eth-Thawri, mais apprenez comme nous avons appris* !» [9].

Ainsi 'Ali ibn abi Taleb disait : « *Tu ne reconnaîtras pas la vérité par les hommes (c'est-à-dire en suivant un homme en particulier), mais sache la vérité et tu reconnaîtras les hommes qui suivent la vérité* (la vérité c'est la preuve du Coran de la Sounnah et de l'ensemble des compagnons)».

L'imam ech-Chafi'i disait : « *Il n'est pas permis à celui qui prononce des décrets religieux de se baser sur mes propos tant qu'il ne sait pas d'où je les ai puisés* » (c'est-à-dire de vérifier la conformité de ses propos avec la Sounnah authentique).

Et tous les savants sont unanimes pour dire : « *Lorsqu'un texte authentique contredit nos paroles, alors délaissez nos paroles et pratiquez les textes* ».

Pourquoi alors, certains s'obstinent-ils encore à suivre aveuglement des savants ou bien une école en prétendant que cela est une obligation ?!

Je tiens tout de même à ajouter que si les savants ne sont pas à l'abri de l'erreur, il n'en reste pas moins que ce sont ceux qui craignent le plus Allah, et ceux qui conseillent le mieux la communauté et le fait qu'ils puissent revenir sur leurs propres propos est un signe d'honnêteté qui est tout à leur honneur.

Un jour el Hassan ibn Zyad fut interrogé sur un sujet et la réponse qu'il donna était fausse ; Malheureusement il ne se rappelait plus qui l'avait interrogé, alors il engagea une personne pour dire à haute voix parmi les gens : *« Hassan ibn Zyad fut interrogé tel et tel jour sur une question et il s'est trompé, alors que celui qui l'a questionné aille le voir !».* Ainsi pendant plusieurs jours, il s'est abstenu de faire des Fatwas aux gens jusqu'à ce qu'il retrouva celui qui l'avait interrogé et l'informa qu'il s'était trompé et lui donna la bonne réponse[10].

De toute façon ils resteront récompensés pour leurs efforts ! Le Prophète صلى الله عليه وسلم a dit :

« ***Quand le juge prononce un décret et qu'il a fait un effort personnel et qu'il répond correctement, il sera rétribué deux fois, mais s'il fait preuve d'effort et qu'il se trompe, il sera quand même rétribué une fois*** »[11].

Références :
Le comportement de celui qui recherche la science (D.Anas Ahmed Karzoun)
Les réponses bénéfiques aux questions concernant les nouveaux minhaj (Cheikh al Fawzan)
La satisfaction de ce qu'ont apporté les imams au sujet de l'ittiba' (Mouhammad ben Hadi ben 'Ali el Madkhali)

Recherche rédigée par oummou Yassir

[8] Rapporté par Ahmad, ibn Majah et Tirmidhi. Sa chaîne de transmission est authentique.
[9] Rapporté par Saleh fils de l'imam Ahmad, cité dans les Fatawa de ibn Taymiya et dans I'lam el Mouaki'in de ibn el Qayim
[10] Extrait de el Faqih wa el Moutafaqih de El Khatib el Baghdadi.
[11] Rapporté par el Boukhari et Mouslim.

Avertissement concernant les Hadiths faibles et les Hadiths inventés (ou mensongers) et leurs méfaits dans la nation

Après avoir reçu le conseil de la part des gens de science, nous avons décidé d'ouvrir une nouvelle rubrique intitulée : ***«Les Hadiths faibles et inventés (ou mensongers) et leurs méfaits dans la nation».*** *Car malheureusement, la nation musulmane a été empoisonnée par les ennemis de l'Islam tels que les «Zanadiquas» qui ne sont que de grands hypocrites. Ils faisaient apparaître l'Islam mais ils le combattaient de l'intérieur. L'un d'eux, à lui seul a réussi à insérer environ quatre mille Hadiths après les avoir forgés. Puis, trois hommes parmi les «Zanadiquas», qui sont connus pour avoir fabriqué des Hadiths et pour le mensonge, ont forgé plus de dix mille Hadiths.*

Après ce qui vient d'être cité, que peut penser le lecteur ?

D'autant plus qu'ici, il n'a pas été fait mention de tous les autres Hadiths forgés pour des buts divers, ou forgés pour certains objectifs précis comme par exemple à des fins politiques ou par fanatisme envers une école religieuse, tel le Hanafisme, le Malikisme, le Chafi'isme ou le Hanbalisme (qu'Allah fasse miséricorde à ces quatre imams jurisconsultes (Fouqaha) de l'Islam qui sont innocents de tout cela et qui n'ont rien fait d'autre que d'appeler à suivre le Coran, la Sounnah et les traces des compagnons).

Certains sont allés jusqu'à prétendre qu'ils n'ont forgé des Hadiths que pour se rapprocher d'Allah ou d'autres encore l'ont fait par appartenance à une race, une tribu ou à une région...

Il y en a également qui les ont forgés par erreur, sans but malsain comme par exemple certains juristes faibles de mémoire, qui n'ont pas de connaissance dans la science du Hadith ainsi que ses règles.

Quant à la propagation de ces Hadiths faibles ou mensongers, il faut savoir qu'elle est relativement importante, puisqu'on les retrouve même dans des livres de jurisprudence (Fiqh) ou dans les interprétations du Coran (Tafsir) et dans bien d'autres livres encore...

Mais malgré tout cela, Allah تعالى a destiné à un groupe parmi les savants (les imams de la Sounnah) de se charger de dévoiler ces Hadiths et de démontrer leur faiblesse ou leur invention et ils ont pu ainsi purifier l'Islam de ce qui ne lui appartient pas, qu'Allah تعالى les récompense, sans oublier bien-sûr que le mérite entier ne revient qu'à Allah تعالى.

D'ailleurs Al Hafidh al Imam Djamal-dine abi Faradj 'Abder-Rahman ibnoul Jawzi al Baghdadi (mort en 597 H) a dit :
« Lorsqu'il fût impossible à une personne d'introduire dans le Coran ce qui ne lui appartient pas, certaines personnes se mirent alors à ajouter des paroles à celles du Prophète ﷺ (c'est à dire les Hadiths) et ils forgèrent sur lui ce qu'il n'a jamais dit. Mais Allah تعالى a fait naître des savants qui ont débarrassé les Hadiths (faibles, faux) puis ils ont éclaircit l'authentique et dévoilé ce qui était mauvais ».

Ibnoul Jawzi a également ajouté que ces hommes sont présents à chaque époque mais qu'ils diminuent.

Donc, il n'y a rien d'étonnant, malheureusement, d'entendre un bon nombre de prêcheurs citer des Hadiths faibles lors de leurs conférences, ou lors du prêche du vendredi ou encore dans des cours religieux.

Parmi les causes de cela, il y a l'ignorance de cette science (c'est à dire la science du Hadith) et le fait de ne pas s'être soucié de l'importance de se baser sur des livres qui relatent uniquement des Hadiths authentiques (Sahih) ou bons (Hassan). De même, ils n'ont pas prêté attention aux livres qui traitent et avertissent contre ces Hadiths faibles ou mensongers, ce qui leur aurait permis d'être à l'abri du

mensonge sur le Prophète ﷺ. Car il faut savoir que le Prophète ﷺ, lui-même, nous a mis en garde contre le fait de dire sur lui ce qu'il n'a pas dit comme il est rapporté dans le Hadith Sahih : Le Prophète ﷺ, a dit :

***« Celui qui dit sur moi ce que je n'ai pas dit, qu'il prépare sa place en enfer. »*[1].**

Puis, dans un autre Hadith rapporté chez Mouslim et d'autres, le Messager ﷺ a dit :

« Un mensonge sur moi n'est pas comme un mensonge sur un autre.
Celui qui ment sur moi volontairement, qu'il s'apprête à occuper sa place en enfer. »

Et le Prophète صلى الله عليه وسلم a dit :

« Celui qui rapporte sur moi un Hadith qui lui paraît mensongé,
alors lui-même fait parti des menteurs »[2]

Ce Hadith est la preuve qu'il ne faut pas se servir des Hadiths faibles, et celui qui se sert d'un Hadith faible après qu'on lui ait prouvé sa faiblesse, alors cette personne rentre dans ce Hadith. Et selon Soumra, le Prophète صلى الله عليه وسلم a dit :

« Lorsque je vous raconte un Hadith, alors ne rajoutez rien sur moi »[3]

On voit donc à travers ces Hadiths, que la personne se doit de faire attention à ce qu'elle rapporte sur le Prophète ﷺ, ce qui lui évitera d'être concerné par cet avertissement terrible.

Parmi les méfaits des Hadiths faibles, mensongers et forgés, on trouve beaucoup de fausses croyances et d'adorations innovées. Ils sont aussi à l'origine de certaines pratiques considérées licites par les gens alors qu'elles sont interdites ou bien le contraire, des choses licites qu'ils ont rendu interdites. Nous nous limiterons aujourd'hui à ce bref aperçu pour laisser place à la citation de quelques Hadiths concernés par notre sujet.

++

1. A l'occasion du mois de Ramadhan, on a pu entendre le Hadith suivant :

   « Le début du Ramadhan est une miséricorde, son milieu est un pardon
   et sa fin est une libération du feu (délivrance de l'enfer). »

   Ce Hadith est un Hadith Da'if, Mounkar (c'est à dire blâmable). [4]

2. Il en est de même pour le Hadith suivant :

   « Le mois de Ramadhan est suspendu entre le ciel et la terre,
   il ne sera élevé (c'est à dire accepté) chez Allaḥ qu'avec la Zakat El Fitr ».

   Ce Hadith également est Da'if (faible). Le commentaire de ce Hadith est long pour pouvoir l'évoquer. Pour plus de précision il suffit au lecteur de retourner à sa référence. [5]

3. Hadith concernant la mosquée :

   « Parler dans la mosquée consume ou mange les bonnes actions comme les bêtes mangent l'herbe. »

   Ce Hadith n'a même pas d'origine (La asla lahou) c'est à dire même pas de chaîne de rapporteurs. Il est plus connu sous la version suivante :

   « Les paroles permises dans la mosquée d'Allah
   consument ou mangent les bonnes actions comme le feu consume le bois. »

Peu importe la version il est de toute façon Da'if...[6]

Recherche effectuée par Abou Hajar

---

[1] Voir Sahih de Boukhari (Kitab el 'Ilm) n°110 d'après abou Houreïra et Mouslim n°109 d'après Salama.
[2] Sahih Mouslim selon Soumra ben Joundab et el Moughira ben choughba
[3] voir Silsilatou Sahiha vol 1 / n°346
[4] Voir n°1569 Silsilatou El Ahadith ad-da'ifa Wal Mawdou 'a. Volume 4 p. 70 Nouvelle édition «Maktabatou El Ma'arif.» (Ryad). Du Cheikh el mouhadith El Albani. Ce hadith a été évoqué par El 'Aquili dans Ed-dou'afa p. 172, Ibn 'Adi (1/165), El Khatib dans El Mawdah, (2/77) ad-daylamy (1/1/10-11) et Ibn 'Assakir (1/506/8)
[5] Voir n°43, Volume1 Silsilatou El Ahadith ad-da'ifa Wal Mawdou 'a , El Albani, p 117
[6] Voir volume 1 p.60 dans le livre pré-cité, Hadith n°4 ; Quant à la version la plus connue, elle se trouve en bas de page du même livre.

L'OBLIGATION DE CÉLÉBRER LES PRIÈRES QUOTIDIENNES « EN COMMUN » POUR LES HOMMES

Par 'Abdel 'Aziz ibn 'Abdellah ibn Baz.
A quiconque parmi les musulmans qui lira ce qui suit
(Puisse Allah accorder le succès dans tout ce qui Le satisfait,
et me joindre à ceux qui Le craignent, Amin.)
Assalamou 'alaikoum wa rahmatou Allah wa barakatouh

Ayant appris que beaucoup de personnes négligeaient la célébration de la prière en commun, sous prétexte que certains savants exégètes ('Ulémas) ont facilité cette obligation, j'ai donc pensé qu'il était de mon devoir de montrer la grande importance liée à ce fait envers la communauté islamique. Il n'est, en effet, pas permis au musulman de négliger un commandement auquel Allah accorde une importance primordiale dans le saint Coran, ainsi que Son digne Messager صلى الله عليه وسلم .

En effet, Allah تعالى a très souvent mentionné la prière dans Son noble Livre, et en a précisé la grande importance et nous a ordonné de la sauvegarder et de la célébrer en commun, comme il nous a avertis que toute négligence envers celle-ci ou toute paresse sont des caractéristiques de l'hypocrites. D'ailleurs Allah تعالى a dit à ce sujet dans Son noble Livre :

حَـٰفِظُواْ عَلَى ٱلصَّلَوَٰتِ وَٱلصَّلَوٰةِ ٱلْوُسْطَىٰ وَقُومُواْ لِلَّهِ قَـٰنِتِينَ

Traduction relative et approchée : ﴿ ***Soyez assidus aux Salats et surtout la Salat médiane ; et tenez vous debout devant Allah, avec humilité*** ﴾ *S2 V238*

Comment peut-on reconnaître qu'un serviteur adorateur pratique régulièrement les prières et leur accorde la grande importance qui leur est due, quand on le voit manquer à ce devoir religieux, négliger sa célébration avec ses frères en commun. Allah تعالى a dit :

وَأَقِيمُواْ ٱلصَّلَوٰةَ وَءَاتُواْ ٱلزَّكَوٰةَ وَٱرْكَعُواْ مَعَ ٱلرَّٰكِعِينَ

Traduction relative et approchée : ﴿ ***Et accomplissez la Salat, et acquittez la Zakat, et inclinez vous avec ceux qui s'inclinent*** ﴾ S2 V43.

Ce noble verset exprime clairement l'obligation de célébrer la prière en commun et de participer avec les prieurs aux offices de prières. Car si le but visé par ce verset était uniquement la célébration de la prière, il n'y aurait pas eu lieu de le terminer par ces saintes paroles : « ***…, et inclinez vous avec ceux qui s'inclinent*** », puisque Allah a recommandé de la célébrer au début du verset.

Et Allah تعالى a également dit dans un autre verset :

وَإِذَا كُنتَ فِيهِمْ فَأَقَمْتَ لَهُمُ ٱلصَّلَوٰةَ فَلْتَقُمْ طَآئِفَةٌ مِّنْهُم مَّعَكَ وَلْيَأْخُذُوٓاْ
أَسْلِحَتَهُمْ فَإِذَا سَجَدُواْ فَلْيَكُونُواْ مِن وَرَآئِكُمْ وَلْتَأْتِ طَآئِفَةٌ أُخْرَىٰ لَمْ
يُصَلُّواْ فَلْيُصَلُّواْ مَعَكَ وَلْيَأْخُذُواْ حِذْرَهُمْ وَأَسْلِحَتَهُمْ

Traduction relative et approchée : ﴿***Et lorsque tu (Mouhammed) te trouves parmi eux, et que tu les diriges dans la Salât, qu'un groupe d'entre eux se mette debout en ta compagnie, en gardant leurs armes. Puis lorsqu'ils ont terminé la prosternation, qu'ils passent derrière vous et que vienne l'autre groupe, ceux qui n'ont pas encore célébré la Salât. A ceux-ci alors d'accomplir la Salât avec toi, prenant leurs précautions et leurs armes***﴾ S4 V102.

Ainsi Allah a ordonné et rendu obligatoire la célébration de la prière en commun, **en temps de guerre** et donc à plus forte raison en temps de paix. Et si quelqu'un autorisait l'abandon de la prière en commun, cette permission aurait du être à priori, accordée aux armées rangées en face de l'ennemi prêt à les attaquer ; et comme cela n'a pas lieu on doit donc reconnaître que la célébration de la prière en commun est un des plus importants devoirs religieux et qu'il n'est nullement permis à quiconque de l'abandonner. D'ailleurs on rapporte dans un Hadith d'après Abou Hourayra عنه رضىالله que le Messager d'Allah صلى الله عليه وسلم a dit :

« Par Celui qui détient mon âme entre Ses mains, j'étais sur le point d'ordonner aux hommes de préparer des fagots de bois, puis de charger quelqu'un pour l'appel à la Salât, et d'ordonner à un autre homme de la présider, ensuite de me rendre chez les hommes (qui refusent de prier en groupe) pour les brûler dans leurs maisons ».[1]

De même, dans le Sahih de Mouslim, il a été rapporté d'après 'Abdoullah Ibn Mas'oud عنه رضىالله le récit suivant :

« Je me voyais avec tous les fidèles, aucun de nous ne manquait la prière (en groupe) hormis un hypocrite reconnu pour son hypocrisie ou un malade, bien que très souvent on apercevait un malade venant à pieds soutenu par deux hommes pour pouvoir assister à la prière (en groupe dans la mosquée) ».

Et toujours d'après la même source, le récit suivant :

« Le Messager d'Allah صلىالله عليه وسلم nous a enseigné les règles de la bonne conduite, et dans celle-ci il y avait la prière en groupe dans la mosquée où l'on faisait l'appel (Adhan) ».

Et aussi, on rapporte du même compagnon رضى الله عنه cet autre Hadith du Prophète صلى الله عليه وسلم :

« Quiconque voudrait avoir le plaisir, demain, le plaisir de rencontrer Allah Exalté, en tant que musulman, au Jour de la Résurrection, qu'il pratique régulièrement ces prières (quotidiennes) là où sera fait l'appel (Adhan) pour les célébrer, car Allah a établi à votre Prophète صلى الله عليه وسلم les règles de la bonne conduite(Sounnah), et ces prières font partie de ces prescriptions de bonne guidée. Si vous priez dans vos demeures comme prie ce défaillant dans la sienne, vous aurez manqué à la Sounnah de votre Prophète, et lorsque vous négligez la Sounnah de votre Prophète vous vous égarez, de plus, lorsqu'un homme se purifie en bonne et due forme, puis se dirige vers une de ces mosquées (pour prier en commun avec les fidèles), Allah lui enregistre dans son livre

---

[1] Hadith authentique rapporté par BOUKHARI : en arabe, tome 1, hadith 125
en français, dans *le livre de l'appel à la prière*, tome 1, hadith 377, page 184
On retrouve ce hadith dans LES JARDINS DES VERTUEUX dans le livre du *mérite de la prière et tout ce qui s'y rapporte*, au chapitre du *mérite de la prière en commun*, hadith 1068, page 644

de compte une bonne œuvre pour chaque pas qu'il fait dans son chemin, l'élève d'un grade et lui pardonne un pêché ».

Et le même compagnon poursuit : ***« Depuis lors j'ai constaté que pas un d'entre nous n'a jamais manqué à la prière en commun sauf un hypocrite reconnue pour son hypocrisie. Il nous arrivait de voir un homme malade venir lentement, à la mosquée, soutenue par deux autres hommes afin de le mettre dans le rang avec les prieurs ».***

De même il est rapporté dans le Sahih de Mouslim, le récit suivant d'après Abou Hourayra ﷺ : Il a été rapporté qu'un homme aveugle vint un jour chez le Prophète صلى الله عليه وسلم et lui dit :

« Ô Envoyé d'Allah ! Je n'ai personne pour me guider à la mosquée, puis-je avoir l'autorisation spéciale de prier chez moi (à la maison) ? ».
Ce qui lui fût autorisé, mais lorsqu'il voulut partir, il lui dit صلى الله عليه وسلم :
« Entends-tu l'appel à la prière ? ».
Il répondit : « Certes oui »,
« Dans ce cas, réponds donc à l'appel » dit le Prophète صلى الله عليه وسلم .

Ainsi de nombreux Hadiths montrent l'obligation de célébrer la prière en commun et prescrivent l'ordre formel de la pratiquer dans les maisons d'Allah qu'Il a autorisé d'ériger et où l'on mentionne Son saint Nom. Tout musulman fidèle doit donc prendre ce fait en considération, l'observer et recommander sa pratique à ses enfants, aux membres de la famille (excepté les femmes), à ses voisins et à tous ses frères musulmans, se conformant ainsi aux prescriptions d'Allah et de Son Messager, évitant ainsi ce qu'Allah et Son Messager nous ont interdit, et s'éloignant ainsi de toute imitation des hypocrites qu'Allah a décrit par des caractéristiques condamnables et dont la pire d'entre elle est leur paresse vis à vis de la pratique de la prière. Allah تعالى a dit à leur sujet dans le Coran :

إِنَّ ٱلْمُنَـٰفِقِينَ يُخَـٰدِعُونَ ٱللَّهَ وَهُوَ خَـٰدِعُهُمْ وَإِذَا قَامُوٓا۟ إِلَى ٱلصَّلَوٰةِ قَامُوا۟
كُسَالَىٰ يُرَآءُونَ ٱلنَّاسَ وَلَا يَذْكُرُونَ ٱللَّهَ إِلَّا قَلِيلًا ﴿١٤٢﴾ مُّذَبْذَبِينَ بَيْنَ
ذَٰلِكَ لَآ إِلَىٰ هَـٰٓؤُلَآءِ وَلَآ إِلَىٰ هَـٰٓؤُلَآءِ ۚ وَمَن يُضْلِلِ ٱللَّهُ فَلَن تَجِدَ لَهُۥ سَبِيلًا

Traduction relative et approchée : ﴾ ***Les hypocrites cherchent à tromper Allah, mais c'est Allah qui les trompe[2]. Et lorsqu'ils se lèvent pour la Salat, ils se lèvent avec paresse et par ostentation envers les gens. A peine invoquent-ils Allah. Ils sont indécis (entre les croyants et les mécréants), n'appartenant ni aux un ni aux autres. Or quiconque Allah égare, jamais tu ne trouveras de chemin pour lui.*** ﴿ S4 V142-143

Or le fait de manquer à la prière en groupe est une des plus importantes causes de sa complète omission. Et il est bien connu que l'abandon de la Salât est une mécréance, une aberration et un éloignement du cercle de l'Islam et des musulmans, et ce, conformément au Hadith du Prophète صلى الله عليه وسلم :

« Entre l'homme, la mécréance et le polythéisme il y a l'abandon de la prière »[3].

---

[2] Telle est la traduction la plus proche, mais cela ne veut pas dire que la tromperie est un attribut d'Allah, mais Il trompe celui qui veut Le tromper ou tromper les croyants.

[3] Rapporté par Mouslim dans son Sahih d'après Jaber رضى الله عنه .

De même dans un autre hadith le Prophète صلى الله عليه وسلم a dit :

*«**L'acte qui nous différencie d'eux, c'est la prière, celui qui l'abandonne devient mécréant.** »*[4]

Les versets et les Hadiths qui exaltent les mérites et l'importance de la Salat, qui incitent à la pratiquer régulièrement et à la célébrer en groupe conformément aux prescriptions d'Allah et qui mettent en garde les fidèles contre son abandon, sont divers, nombreux et bien connus. Et tout musulman fidèle soumis doit prendre soin de la pratiquer, suivant les préceptes divins, avec ses frères, en commun dans les maisons d'Allah, en signe de complète soumission à Allah تعالى et à Son Messager صلى الله عليه وسلم, ceci afin d'éviter Sa colère et Son dur châtiment.

Et quand la vérité apparaît et que ces preuves deviennent claires et nettes, il n'est donc plus permis à un musulman d'en dévier prétextant les dires de tel ou tel, car Allah تعالى dit dans le Coran :

فَإِن تَنَٰزَعْتُمْ فِى شَىْءٍ فَرُدُّوهُ إِلَى ٱللَّهِ وَٱلرَّسُولِ إِن
كُنتُمْ تُؤْمِنُونَ بِٱللَّهِ وَٱلْيَوْمِ ٱلْءَاخِرِ ۚ ذَٰلِكَ خَيْرٌ وَأَحْسَنُ تَأْوِيلًا

Traduction relative et approchée : ﴿ ***..Si vous vous disputez en quoi que se soit, renvoyez-le à Allah et au Messager, si vous croyez en Allah et au Jour dernier. Ce sera mieux et de meilleure interprétation.*** ﴾ S4 V59

Et Il dit également dans le Coran :

فَلْيَحْذَرِ ٱلَّذِينَ يُخَالِفُونَ عَنْ أَمْرِهِۦٓ أَن تُصِيبَهُمْ فِتْنَةٌ أَوْ يُصِيبَهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ

Traduction relative et approchée : ﴿***..Que ceux donc qui s'opposent à son commandement prennent garde qu'une épreuve ne les atteigne ou que ne les atteigne un châtiment douloureux !*** ﴾ S24 V63

Il ne fait nul doute que la prière en commun comprend de nombreux avantages et de multiples intérêts, dont le plus évident, est la connaissance mutuelle entre les fidèles, leur coopération dans le bien, la piété, la recommandation réciproque de suivre la vérité et le droit chemin, et l'endurance face aux difficultés. De même le fait d'encourager celui qui manque à ses devoirs religieux à revenir à la piété et à la bonne voie, d'enseigner à l'ignorant, afin de vexer les hypocrites et s'éloigner de leur chemin, ceci en mettant en évidence les préceptes divins et les rites islamiques parmi les adorateurs d'Allah et la prêche pour la cause d'Allah par la parole et par l'action : Tous ces agissements comportent d'innombrables intérêts.

Puisse Allah nous guider vous et moi, vers tout ce qui apporte le bien dans ce monde et dans l'au-delà, et qu'Il nous protège tous contre la méchanceté de nos âmes et de nos mauvaises actions, et contre toute imitation des mécréants, des infidèles et des hypocrites, car Il est le Tout Généreux, le Très Noble. Paix et miséricorde d'Allah sur vous ainsi que Ses bénédictions et qu'Il accorde le salut et la paix sur notre bien-aimé Prophète Mouhammad, sur sa famille et ses compagnons.

Traduction revue et corrigée par Oummou Loqman

[4] Hadith authentique rapporté par Ahmed , Abu Daoud , Tirmidi , Nassa'ï et Ibn Majah .

Un Bref aperçu sur la vie d'un Savant Contemporain
Cheikh Rabi' ibn Hadi al Madkhali

Quelques Points sur sa Vie…

- Cheikh Rabi' Ibn Hadi Al Madkhali Al Qahtani, est l'un des savants de Médine.

- Il était à la tête du département des hautes études concernant la Sounnah prophétique (Hadith) à l'université islamique de Médine.

- Il est né en l'an 1352 de l'Hégire.

- Parmi ses professeurs, on compte d'éminents savants tels que Cheikh 'Abdel 'Aziz Ibn Baz, Cheikh Hafidh Al Hakami, Cheikh Mouhammad al Amin Achinqiti, Cheikh Mouhammad Naçiroudine Al Albani, Cheikh 'Abdel Mouhsin al 'Abbad, Cheikh 'Abdel Ghaffar Hassan al Hindi, et de nombreux autres…

- Spécialisé dans la science des hommes ('ilm ar-Rijal), Cheikh Rabi' connaît les savants ainsi que les prêcheurs, passés et contemporains, dont la Da'wa a eu un impact chez les étudiants ainsi que chez la masse des musulmans. Il fait l'éloge des plus droits d'entre eux et critique ceux dont la croyance et le chemin divergent du chemin et de la croyance authentique. Sa critique ferme et efficace fait de lui un défenseur du Minhaj as Salafi. Il a déclaré la guerre, par sa parole et par sa plume, aux innovateurs ainsi qu'à tous les prêcheurs qui diffusent des idées qui ne sont basées ni sur le Coran, ni sur la Sounnah authentique, ni sur les dires des Ancêtres Pieux (Salafs) et de ceux qui les ont suivis sur ce chemin.

- **Malheureusement, ce travail considérable ne fait pas plaisir à tout le monde, et comme tous les savants dénonciateurs, il est l'objet de nombreuses critiques non fondées**, contrairement à sa critique qui, elle, est appuyée par des faits véridiques et une science fondée sur des bases solides.

Ainsi Cheikh Mouhammad Ibn 'Abdel Wahhab a dit :

« *Les seuls à pouvoir reconnaître les gens du mérite ne sont que les gens du mérite eux-mêmes (c'est-à-dire les gens de science)* ».

S'il est vrai que beaucoup se permettent d'émettre des jugements de valeur ou non, concernant les savants et les prêcheurs à l'Islam, il n'en reste pas moins que seuls les savants reconnus comme tels sont capables d'une telle tâche vue la responsabilité qu'elle incombe.

Ce que disent les savants contemporains de lui…

1. **CHEIKH 'ABDEL 'AZIZ IBN BAZ** qualifie Cheikh Rabi' comme :

- Faisant partie de l'élite des gens de la Sounnah
- Possédant la science, le mérite, la bonne et pieuse croyance et qu'il n'y a aucun doute en cela.
- Tout comme il lui recommande la persévérance dans la Da'wa (prêche à l'Islam), la réplique («ar-Rad ») et la patience que cela exige.

Soulignons que ce terme «Rad » désigne la réplique, la réponse, certes, mais le terme en français dénote une connotation péjorative alors que le «Rad » a pour but d'extraire et de repousser les erreurs et les ambiguïtés, tout comme une piqûre douloureuse servirait à chasser un virus mortel.

- Il a également recommander aux Talib al 'ilm (ceux qui recherchent la science) de tirer profit des livres de Cheikh Rabi'.

2. **CHEIKH MOUHAMMAD NACIROUDINE AL ALBANI** le qualifie comme :

- Faisant partie des prêcheurs du Coran, de la Sounnah et de la voie des Salafs Salihs (Pieux Prédécesseurs).
- Faisant partie de ceux qui combattent (par l'écriture et la parole) ceux qui s'opposent au chemin des Salafs Salihs, le comparant ainsi à l'étendard.
- L'auteur de livres dans lesquels ne se rappelle pas avoir vu une erreur, ni une déviation de la voie.
- Etant un homme très bien instruit.

Cheikh al Albani a loué et a complimenté Cheikh Rabi', et a qualifié celui qui critique ou sanctionne la voie entreprise par ce dernier comme suit : « *Ceci ne peut provenir que d'un ignorant qu'il faut instruire, ou d'un homme qui suit sa passion, contre le mal duquel il faut demander protection à Allah ; et nous demandons à Allah de le guider ou de lui briser le dos* ».

3. **CHEIKH MOUHAMMAD IBN SALIH AL 'OUTHEIMINE** fut interrogé au sujet de Cheikh Rabi' comme suit :

« Il est dit que la voie entreprise par Cheikh Rabi' diverge de celle de «Ahl as-Sounnah wal Jama'a » (les gens de la Sounnah et du groupe), qu'en pensez-vous ? »

Cheikh 'Outheimine répondit : « *Je ne lui connais pas de divergence en cela. Cheikh Rabi' a été loué et complimenté par nos savants contemporains et moi je ne lui reconnais que du bien* ». Et il ajouta : *« Cette question n'a pas besoin de ma parole comme a été questionné l'Imam Ahmad sur Ishaq ibnou Rahawiya -qu'Allah lui fasse Miséricorde- qui répondit :*
C'est moi que vous questionnez sur Ishaq ! Mais c'est Ishaq qu'il faut questionner sur moi…».

4. **CHEIKH SALIH IBN FAWZAN AL FAWZAN** qualifie Cheikh Rabi' comme :

- Faisant partie des savants illustres
- Ayant beaucoup de mérite dans la Da'wa
- Ayant les moyens pour cette Da'wa (c'est-à-dire la science)
- Ayant les moyens pour répliquer à ceux qui veulent (directement ou indirectement) s'écarter de l'objectif réel de la Da'wa
- Ayant l'expérience en la matière
- Ayant la faculté de distinguer le bon du faux

Cheikh Al Fawzan recommande de propager les cassettes de Cheikh Rabi' et de profiter de ses cours car ils sont bénéfiques pour tous les musulmans.

*« **Ô mes frères ! Si vraiment vous respectez la voie des Salafs, alors propagez leurs écrits, leurs paroles […]** »* Cheikh Rabi' ibn Hadi al Madkhali.

Extrait du magazine «As Salafiya » n°2 (1417 de l'Hégire)
Traduit par Abou Idriss As Salafi Al Maghribi
(Revu et corrigé par Oummou Yassir)

NOUVEAU !

Vous pouvez consulter "Al Baïda" sur internet

http://www.chez.com/albaida

